

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

Les Deux-Sèvres

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 32 établissements du département entrant dans ces critères, 31 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 86%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	419	117	162	698
Accueil de jour	28	0	14	42
Accueil temporaire	14	1	16	31
Total	461	118	192	771
Taux d'équipement ¹	2,5‰	0,7‰	1,1‰	4,3‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

En Deux-Sèvres, le taux d'équipement est de 4,3 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Près de 60% de ces places sont installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec un taux d'équipement de 2,5 places pour 1 000 personnes. L'accueil se fait en internat pour plus de 90% de l'offre.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

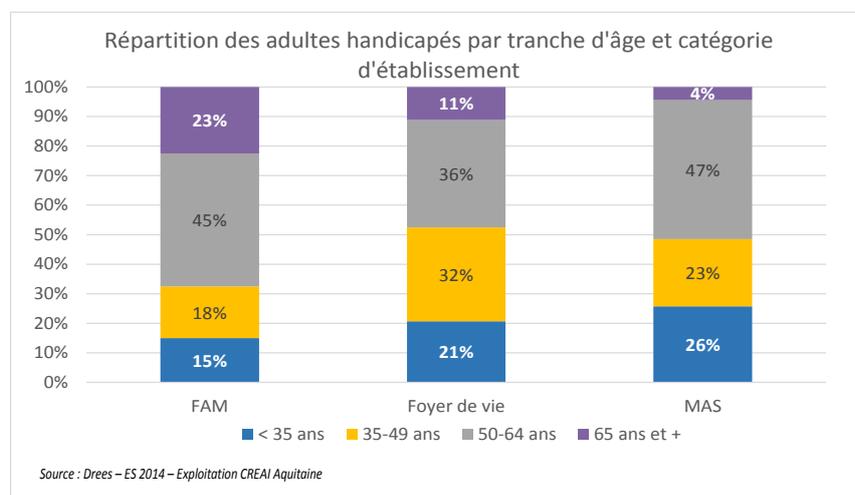
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	40
Foyer de vie	484
MAS	136
Total	660

En 2014, sur l'ensemble des Deux-Sèvres, 660 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés dont plus de 70% en foyer de vie.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



Plus des deux tiers (68%) des résidents des FAM ont 50 ans et plus. Globalement, la moyenne d'âge dans les établissements pour adultes handicapés des Deux-Sèvres est assez élevée, la moitié des résidents ayant atteint ou dépassé 50 ans.

Les hommes sont majoritaires : 59% (soit 391 hommes) contre 41% de femmes (269).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Accidents périnataux		Psychose infantile		Traumatisme crânien		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Autisme ou TED		Pathologie génétique	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	1	3%	2	5%	13	33%	1	3%	3	8%	2	5%
Foyer de vie	98	20%	78	16%	52	11%	44	9%	26	5%	23	5%
MAS	34	25%	13	10%	6	4%	8	6%	15	11%	16	12%
Total	133	20%	93	14%	71	11%	53	8%	44	7%	41	6%

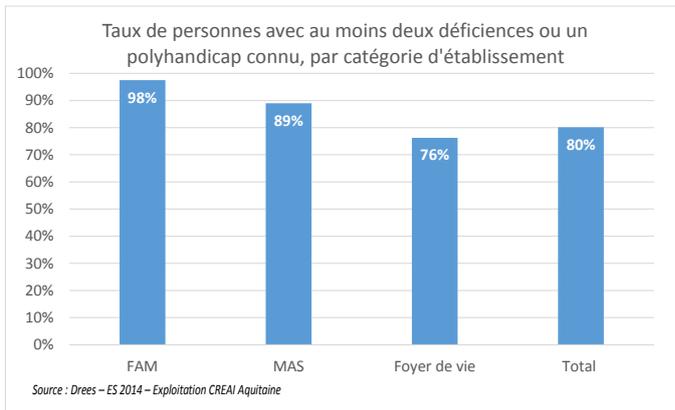
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 660 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés dans les Deux-Sèvres, 71% ont une pathologie connue. Parmi elles, 20% (133 personnes) ont une pathologie liée à un accident périnatal et 14% souffrent de psychose infantile.

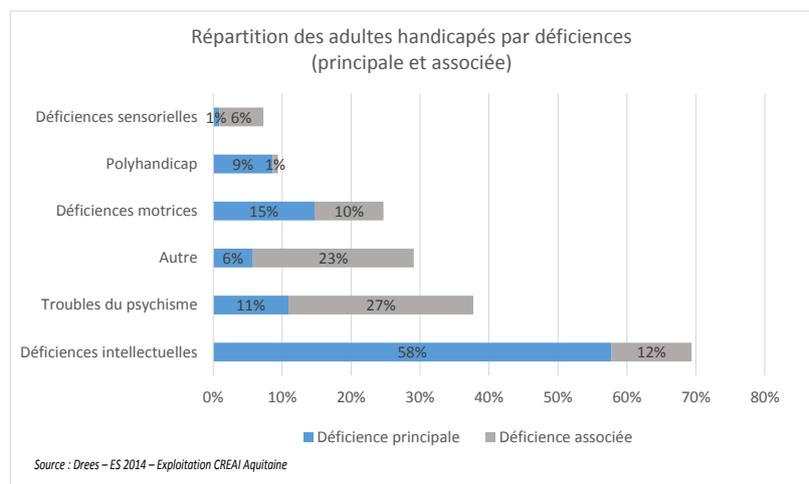
² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Déficiences

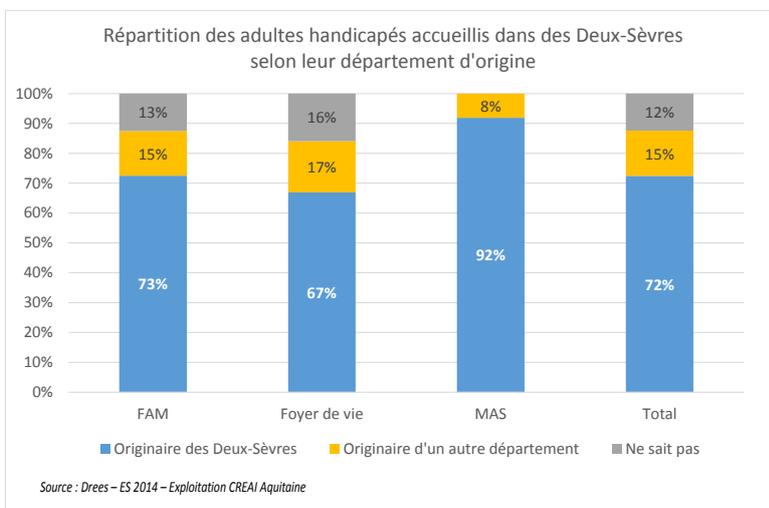
Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 80% (529 personnes). Ce taux atteint les 98% au sein des FAM, avec 39 personnes sur 40 qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.



Les déficiences intellectuelles touchent près de 70% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social des Deux-Sèvres; pour 29% (193 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 38% des adultes handicapés, avec 9% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



Les flux dans l'espace



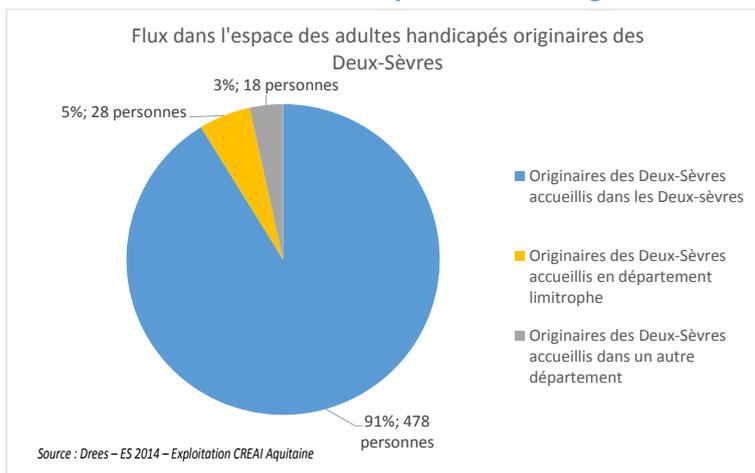
Sur les 660 adultes handicapés accueillis au sein des établissements des Deux-Sèvres, 478 en sont originaires et 100 sont originaires d'un autre département (NB : pour 82 résidents, l'origine départementale n'est pas connue).

Les foyers de vie sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (17%).

Les adultes handicapés originaires des Deux-Sèvres accueillis hors département d'origine

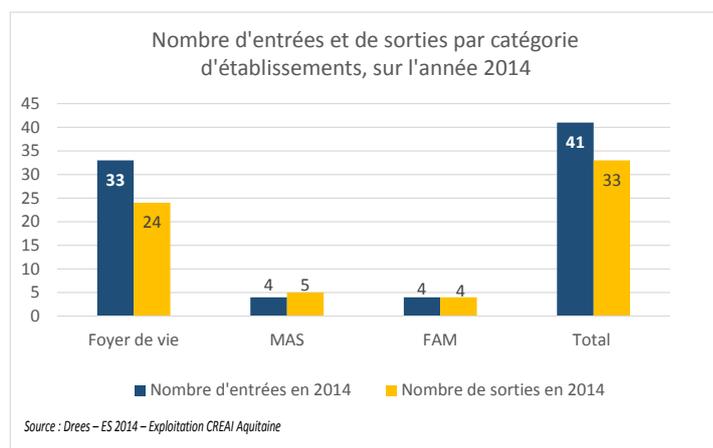
La majorité (91%) des adultes handicapés originaires des Deux-Sèvres est accueillie dans un établissement de ce département. C'est le taux le plus élevé observé en Nouvelle-Aquitaine.

Ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe aux Deux-Sèvres (5%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 41 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social des Deux-Sèvres, dont 33 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 33 adultes handicapés sont sortis d'établissement. Ces flux s'équilibrent en FAM et en MAS mais ils sont peu importants.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.